

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenant le plus sérieux de notre temps à un service de police, en laissant de côté l'instruction et l'éducation tactique de nos soldats ? La théorie du « laisser-faire » et du « pourvu pas d'histoires » est hors de saison. Ce serait une lâcheté et une faute contre la discipline que de ne pas déclarer publiquement que nous sommes sur une fausse route.

Lieut.-col. ARTH. FONJALLAZ.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Somme und Oise. Die verwüsteten Gegenden. von einem schweizerischen Augenzeugen. — Zurich 1918. Orell Fussli.

Ce n'est qu'avec la plus extrême circonspection que j'entreprends la lecture d'ouvrages écrits par des « *Neutraler Berichterstatte* » ou des « *Neutraler Augenzeugen* ». Le mot, déjà vilain en lui-même, a trop souvent couvert d'abominables tartuferies et de faux rapports pour ne pas être devenu suspect. Dernièrement encore, une brochure « neutrale », que je ne désignerai pas plus clairement afin de ne pas lui faire de la réclame, n'a-t-elle pas voulu nous démontrer, clair comme le jour, que l'Alsace-Lorraine était foncièrement allemande de sentiments ?

Le petit ouvrage *Somme und Oise* est dû à la plume d'un « schweizerischer Augenzeuge ». Il y a une nuance et le mot fatal est évité. L'ouvrage du reste fait, en tout état de cause, exception à la règle générale. Montaigne eût dit de lui : « Cecy est un livre de bonne foy. » Cette bonne foi ressort à chaque page. L'auteur, certes — et cela se lit entre les lignes — n'a pas entrepris son voyage avec l'intention de trouver de nouvelles formes de la barbarie allemande. Peut-être même avait-il compté pouvoir conclure, non pas à l'absence du crime, ce qui n'était pas possible, mais du moins à la possibilité de plaider les circonstances atténuantes. Ses visites à Chauny, à Flavvy-le-Martel, à Coucy et ailleurs, la vue des ruines amoncelées sans nécessités militaires, la constatation des dégâts et des dévastations imbéciles lui font rapidement comprendre qu'on ne saurait trouver des excuses. Sa conscience et son honnêteté se révoltent. Découragé, il s'écrie au milieu des ruines de ce qui fut une ville florissante *et où on ne s'est pas battu* : A quoi peuvent encore s'attendre les amis du peuple allemand ? C'est le cri d'un homme de cœur.

Cet homme de cœur ne doit pas être le dernier venu en matière de droit international, car c'est avec une très grande sûreté que, puisant aux meilleures sources allemandes elles-mêmes, il nous démontre que ces actes de vandalisme constituent précisément un crime contre le droit des gens, ce dont nous nous doutions du reste un peu.

Le récit, qui ne prend jamais l'allure d'un réquisitoire, est écrit, de la première à la dernière ligne, avec une modération et une mesure parfaites. L'auteur, du reste, ne discute pas, ne plaide pas ; il constate et laisse, en somme, au lecteur le soin de conclure.

J'ajoute que l'ouvrage est orné de photographies très intéressantes et qui ne contribuent pas peu à en rendre la lecture saisissante. *Somme und Oise* devrait être lu, en Suisse allemande surtout. Puis-ent les lecteurs d'outre-Rhône trouver autre chose à dire, en fermant le livre, qu'un habituel « Es ist Krieg ! ». C'est la grâce que je leur souhaite.

P.